

Contribution n°130 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 11 juin 2026 à 22h01

Comment l'étude d'impact évalue-t-elle les effets cumulés du trafic de camions généré par la gravière projetée avec celui de la carrière de gypse existante et des autres flux de poids lourds dans le secteur, et comment ces effets cumulés ont-ils été pris en compte dans le dimensionnement des mesures de compensation proposées pour la voirie communale ?
